

Le RN, ou l'illusion d'une opposition à Macron

Durant les campagnes des élections présidentielle et législatives, le Rassemblement National s'est présenté comme «le vrai parti d'opposition» à Emmanuel Macron. Pourtant, s'il existe bien sûr d'importantes différences entre le parti fondé par d'anciens SS et celui fondé autour d'Emmanuel Macron, il est frappant de constater qu'en matière de politique fiscale, budgétaire, et dans des domaines économiques, LREM et le RN portent des propositions comparables : il s'agit pour ces deux partis, selon un même logiciel libéral, de réduire les impôts en faveur des plus riches et des grandes entreprises et «en même temps», de s'attaquer aux services publics, ce qui aurait un impact important sur la hausse des inégalités.

Des impôts toujours moins progressifs, en faveur des plus riches

Emmanuel Macron a instauré le **prélèvement forfaitaire unique** (PFU, ou flat tax, au taux proportionnel de 30%) sur les revenus financiers et les plus-values financières. Cette mesure a très largement bénéficié aux riches détenteurs de titres financiers, qui se sont partagés près de 2 milliards d'euros de revenus supplémentaires, au détriment de l'État. Le président sortant ne veut pas remettre en cause cette flat tax, ce qui alimentera donc la concentration des dividendes sur les plus riches, renforcée ces dernières années.

Non seulement **Marine Le Pen** ne veut pas remettre en place la progressivité de l'imposition des revenus financiers en supprimant la flat tax, mais elle souhaite encore réduire la progressivité de l'impôt en exonérant d'impôt sur le revenu les jeunes de moins de 30 ans. Cela ne profiterait qu'aux jeunes imposables sur le revenu, mais pas aux jeunes demandeur-ses d'emploi ou mal payé-es.

Emmanuel Macron a remplacé l'**impôt de solidarité sur la fortune** (ISF) par un impôt sur la fortune immobilière (IFI), qui ne rapporte que 2 milliards d'euros par an au budget de l'État, soit 3,5 à 3,8 milliards d'euros de moins que l'ISF. Cette mesure n'a profité par définition qu'à ceux qui payaient l'ISF,

donc aux ménages détenant un fort patrimoine.

Marine Le Pen veut supprimer l'IFI et le remplacer par un impôt sur la fortune financière sans toutefois rétablir l'ISF. Selon elle, cet impôt rapporterait 3,4 milliards d'euros par an, soit plus que l'IFI mais moins que l'ex-ISF. Pourtant un tel impôt ne répondrait pas davantage aux enjeux actuels. En effet, les stratégies de contournement se traduiraient par un afflux de placements immobiliers pour ne pas payer l'impôt sur la fortune financière, ce qui encouragerait la spéculation immobilière, au détriment de la majorité de la population...

Emmanuel Macron a promis pendant sa campagne une baisse des **droits de succession et de donation**.

Pourtant, comme le rappelle France Stratégie, «aucun impôt ne sera versé lors du décès des parents dans 85 % des cas». De plus, le Conseil d'analyse économique vient d'alerter sur la reconstitution en France d'une «société de rentiers» du fait de la part grandissante de l'héritage dans le patrimoine des français.

Cela n'empêche pas **Marine Le Pen** de faire des propositions similaires : elle aussi propose une baisse des impôts de succession et de donation en réduisant le délai entre deux donations à 10 ans. Les biens immobiliers jusqu'à 300 000 euros seraient également exonérés. Il est cocasse de voir Marine Le Pen promettre de «*supprimer les impôts sur l'héritage direct pour les familles modestes et les classes moyennes*» alors que celles-ci ne payent déjà pas de droits de succession !

Il est toujours surprenant de voir Marine Le Pen se présenter comme la «candidate du peuple» alors que les propositions fiscales du RN conduiraient à affaiblir encore davantage la progressivité de l'impôt et donc non seulement à favoriser les plus riches, comme l'a fait depuis 2017 le «Président des riches», mais à instaurer une société de rentiers. Et tout cela également en défaveur des services publics puisqu'avec de telles mesures, leur financement, leur accessibilité et leur qualité ne pourraient plus être garantis.

Toujours moins d'impôts pour les grandes entreprises, comme le demande le Medef

Durant son premier quinquennat, **Emmanuel Macron** a porté un rude coup à l'**impôt sur les sociétés** en baissant son taux nominal de 33,3 à 25 %.

Marine Le Pen ne propose pas de revenir sur cette mesure mais veut même encore affaiblir les recettes de l'impôt sur les sociétés en exonérant les jeunes entrepreneurs de moins de 30 ans.

Emmanuel Macron a déjà réduit les **impôts locaux des entreprises** de 20 milliards d'euros. Durant la campagne électorale, il a proposé une nouvelle baisse de ces impôts. Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance s'est dit ouvert à une nouvelle baisse de ces impôts, ce qui laisse penser non seulement que cette baisse sera pérennisée mais qu'elle pourrait s'aggraver, comme le demande d'ailleurs explicitement le Medef. Et pour cause : ce sont surtout les grandes entreprises qui sont concernées par ces baisses des impôts de production. En effet, nombreuses sont les petites entreprises qui en sont exonérées. La baisse de 20 milliards d'euros mise en œuvre par Emmanuel Macron ne bénéficie pas aux TPE et très peu aux PME qui paient un montant faible voire nul de cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), dont le barème est progressif. Elle bénéficie davantage aux grandes entreprises et plus spécifiquement au secteur de la finance.

Marine Le Pen dit défendre une baisse des impôts de production en faveur des petites et moyennes entreprises. Or ses propositions concernent la suppression de la cotisation foncière des entreprises et de la contribution sociale de solidarité des sociétés : elles seraient aussi, de fait, non fléchées vers les PME mais bien vers toutes les entreprises, y compris les plus grandes...

Dans les deux cas, ces propositions mettraient les finances locales en grave difficulté avec pour résultat, soit une privatisation ou un abandon de services publics locaux, soit une mainmise de l'État qui tente déjà d'inciter les collectivités locales à s'engager par voie de contrat dans une baisse de leurs dépenses...

Pas question d'augmenter les salaires

Alors que la hausse de l'inflation met la question du pouvoir d'achat au cœur du débat politique, **Emmanuel Macron** refuse tout coup de pouce au **SMIC**, comme il l'a fait depuis 2017, ce qui signifie que le SMIC n'augmente qu'au rythme de l'inflation. Quant au pouvoir d'achat des fonctionnaires, c'est encore pire : alors que le **point d'indice des fonctionnaires** était gelé depuis 2017, le gouvernement vient d'annoncer qu'il allait être augmenté de 3,5 % en 2022, alors que l'inflation est estimée à 5,5 % : cela signifie que le pouvoir d'achat des fonctionnaires diminue chaque mois. Il s'agit pourtant de deux mesures que peut prendre immédiatement le gouvernement pour stimuler le pouvoir d'achat. Mais pour les libéraux, il n'est pas question d'augmenter les salaires. Emmanuel Macron propose donc de renforcer la «prime exceptionnelle de pouvoir d'achat», dite «prime

Macron», dont le montant serait triplé. Non seulement cette prime reste facultative, mais en étant défiscalisée pour les salariés qui la touchent et sans cotisations patronales, cette «prime Macron» participe à l'affaiblissement du financement de la protection sociale et des services publics.

Quant à **Marine Le Pen**, elle n'évoque pas plus de hausse du SMIC ou du point d'indice, et préfère mettre en avant la proposition de «permettre aux entreprises une hausse des salaires de 10% (jusqu'à 3 smic) en exonérant cette augmentation de cotisations patronales», ce qui ressemble fortement à la proposition d'Emmanuel Macron.

Les «rustines» envisagées par les deux «camps» ont en réalité pour objectifs d'éviter une hausse de la part des salaires dans la richesse nationale et de favoriser la réalisation de profits, mais sans pour autant promouvoir un meilleur partage de ceux-ci et tout en nourrissant la hausse des inégalités de revenus, de patrimoine, territoriales, etc.

Haro sur les services publics et la protection sociale

Quand l'affaiblissement des services publics et la baisse des impôts est présentée comme la panacée pour doper le pouvoir d'achat, par des partis qui «en même temps» refusent d'augmenter les salaires !

Bien entendu ni LREM ni le RN n'annoncent explicitement dans leur programme vouloir réduire les services publics ou l'étendue de la protection sociale. Bruno Le Maire préfère parler pudiquement de «réformes de structures» et d'«attention aux dépenses publiques». Le recours systématique à des cabinets privés type McKinsey pendant 5 ans a démontré l'objet des réformes : réduire les services publics pour transférer leur mission au secteur privé.

Néanmoins, les choix fiscaux énoncés ci-dessus ne peuvent conduire qu'à de nouvelles attaques contre les services publics, le système de retraites par répartition : puisque le gouvernement veut en même temps réduire les impôts et le déficit public, cela ne peut se traduire que par une baisse des dépenses publiques.

L'annonce de suppression de la contribution à l'audiovisuel public (l'ancienne «redevance»), présentée par **Emmanuel Macron** comme une mesure en faveur du pouvoir d'achat, sera soit compensée par d'autres impôts, soit se traduira par une nouvelle baisse des budgets alloués à l'audiovisuel public. Quant au RN, le programme de **Marine Le Pen** promettait de «privatiser l'audiovisuel public pour supprimer les 138€ de redevance». Quand on connaît l'extraordinaire concentration des médias français dans les mains de quelques milliardaires, on mesure le danger qu'une telle privatisation représente pour la liberté de la presse.

Fermetures de lits d'hôpital y compris pendant la crise sanitaire, suppression de 7900 postes d'enseignants dans les collèges et lycées, conditions de travail et salaires peu attractifs, gel du point d'indice des fonctionnaires... : le premier quinquennat Macron a été marqué par des attaques contre les services publics.

La progression du RN se nourrit de délitement des services

publics. Pourtant le parti d'extrême-droite n'améliorerait en rien la situation : dans la même logique libérale que LREM et malgré des discours aux accents « sociaux », son logiciel reste « moins d'impôts, moins d'Etat ».

Si **Marine Le Pen** annonçait dans son programme vouloir « restaurer notre système éducatif pour qu'il retrouve sa mission de transmission des savoirs », elle n'envisage pourtant aucune création de postes mais préfère « supprimer la bureaucratie de l'Education nationale pour libérer des moyens financiers, réduire les effectifs des classes et arrêter les fermetures d'écoles ».

De la même manière, pour la santé, le programme du RN ne mentionne aucune création de poste mais avance le même argument démagogique : « supprimer les ARS et réduire à 10% les postes administratifs dans les hôpitaux pour libérer des moyens pour les soignants ».

Enfin, sur les enjeux liés à la protection sociale, le gouvernement a été clair sur sa volonté de réaliser des économies par le biais de « réformes structurelles ». Après avoir réduit les droits des chômeurs lors du précédent mandat, **Emmanuel Macron** ne cache pas ses intentions de s'attaquer aux retraites en nous faisant travailler plus longtemps. Mercredi 1^{er}

juin, le ministre de l'économie Bruno Le Maire a justifié la future contre-réforme des retraites dans ces termes : « *Nous voulons poursuivre la baisse des impôts et des taxes, pour cela il faut que collectivement nous travaillons davantage, c'est l'objectif de la réforme des retraites, c'était l'objectif de l'assurance-chômage, et tout cela va nous permettre de rétablir les finances publiques, baisser la dette, baisser les déficits publics* ». Il n'est donc plus question de reculer l'âge de départ à la retraite pour assurer la pérennité du système par répartition, comme l'affirmait ces derniers mois Emmanuel Macron et ses ministres. Il faut dire que les rapports du très officiel Comité d'orientation sur les retraites sont formels : notre système de retraite par répartition est financé. Le gouvernement tente donc désormais de nous expliquer que travailler plus longtemps nous permettrait de payer moins d'impôts. Or nous avons vu ci-dessus que ces baisses d'impôts profiteraient essentiellement aux plus riches et aux grandes entreprises.

Si **Marine Le Pen** promettait dans son programme de « *garantir à nos aînés une retraite sereine et digne* » et de « *refuser tout allongement de l'âge de départ à la retraite* », sa proposition initiale d'un âge légal de départ à 60 ans a été revue au profit d'une forme de statu quo, mais tout en restant très discrète sur ses intentions réelles.

<https://france.attac.org/>

[facebook](#)

[twitter](#)

[instagram](#)